

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	20
Nombre de conseillers absents :	7
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	5
Nombre de votants :	25
Date de la convocation :	12 décembre 2024
Date d'affichage :	12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël (19h11), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine

Absents : BICZO Sylviane, LE FLOCH Eric, LE LUYER Martine, THEFO Laurence, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, MARCHAND Cinderella

Procurations : LE FLOCH Eric à CLECH Vincent, THEFO Laurence à BENECH Pauline, BONIZEC Christel à TOUDIC Marie-Evelyne, HERVÉ Gildas à BRIAND Sandrine, MARCHAND Cinderella à DAUPHIN Jean-Claude

Secrétaire de séance : LE COQ Laurent

N°2024/101

Fonction publique

Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 13 décembre 2024 ;

Le Maire rappelle à l'assemblée que :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs au vu des mouvements suivants :

Service administratif

- **Modification du temps de travail hebdomadaire pour nécessité de service**
- Considérant la nécessité de service, il convient de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un agent au grade « d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe » actuellement à temps non complet (30 heures). Ainsi, il est proposé la création, à compter du 1^{er} janvier 2025, d'un emploi permanent à temps complet au grade « d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe ».
- Suite à la modification de la durée de travail d'un agent au grade « d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe » susmentionnée, il est proposé de supprimer ce poste « d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe » à temps non complet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Service technique

- Suite à la réussite à l'examen professionnel, il est proposé de nommer deux agents au grade « d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe » actuellement « adjoint technique »
 - **Suppression de postes**
- Suite à la nomination susmentionnée, il est proposé de supprimer deux postes « d'adjoint technique »

Service intendance

- **Suppression de poste**
- Suite au recrutement d'un agent titulaire à la maison de santé sur le grade « d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe », il est proposé de supprimer un poste « d'adjoint technique »

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

- **ADOPTÉ** le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2025, tel qu'annexé à la présente délibération,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal « Ville de Bégard ».

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH



Le secrétaire de séance,
Laurent LE COQ



ETAT DU PERSONNEL VILLE DE BEGARD - emplois permanents

COMMUNE - BUDGET PRINCIPAL						
GRADES	Catégorie	Emplois permanents				
		au 10/10/2024 /2024	au 01/01/2025	Dont Temps non complet	pourvus	vacant
SERVICE ADMINISTRATIF- MEDIATHEQUE						
Attaché Principal détaché dans les fonctions de Directeur Général	A	1	1		1	0
Rédacteur	B	1	1		1	0
Assistant de conservation Principal de 1ère classe	B	1	1		1	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	8	8	0	8	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	2		2	0
Total service administratif		13	13		13	0
SERVICE TECHNIQUE						
Ingénieur principal	A	1	1		1	0
Technicien Principal 1ère classe	B	1	1		1	0
Agent de maîtrise principal	C	1	1		1	0
Agent de maîtrise	C	1	1		1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6	6		5	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	7	7		6	1
Adjoint technique	C	8	8		6	0
Total service technique		25	23		21	2
SERVICE ENFANCE						
Technicien Principal 2ème classe	B	1	1		1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	1		1	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4	4		3	1
Adjoint technique	C	5	5		4	1
Agent territorial spécialisé Ecoles Maternelles principal 1ère classe	C	4	4		4	0
Agent territorial spécialisé Ecoles Maternelles principal 2ème	C	2	2		1	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	1	1		1	0
Total service enfance		18	18		15	3
SERVICE INTENDANCE						
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3	3		3	0
Adjoint technique	C	2	2	1	1	0
Total service Intendance		5	4	4	4	0
POLICE MUNICIPALE						
Brigadier CHEF principal	C	1	1		1	0
Total Police municipale	0	1	1	0	1	0
Total Commune		62	59	0	54	5